

Situation de la femme haïtienne, ses besoins, droits et responsabilités

Fred DOURA

Cet article étale l'importance des femmes dans l'économie sociale et solidaire en Haïti, de données illustrant de manière significative la place qu'elles occupent dans l'industrie, l'agriculture et les services aussi bien au niveau social dans l'éducation et la prise en charge de leur famille. Un plaidoyer à visage humain pour réhabiliter la femme haïtienne rejetée dans la marginalisation, la prostitution, la domesticité et l'informel, et réclamer pour elle plus de justice sociale quant au droit à l'éducation et à la prise en charge.



Rasin, *Jwèt pèch*, 2010

L'article 17.1 de la Constitution, stipule que « Le principe du quota d'au moins trente pour cent (30%) de femmes est reconnu à tous les niveaux de la vie nationale, notamment dans les services publics ». Si les femmes représentent 51,8% de la population active totale on retrouve cependant beaucoup moins de femmes dans l'économie formelle que dans le secteur l'informel (58,8%).

La distribution des personnes actives par secteur d'activités économiques, se donne comme suit en milieu urbain :

- Environ 40% travaillent dans l'agriculture ;
- Plus de 25% s'adonnent au commerce, desquels 77,5% sont des femmes ;
- Plus de 15% sont dans l'offre de services, dont 29,3% sont des femmes. En particulier, la rame hôtels et restaurants emploie une grande majorité de femmes, soit 73,8% des employés ;
- Environ 11% sont employés dans l'industrie, desquels 22,2% sont des femmes ;
- On estime à 7% le taux des artisans indépendants ;
- Et l'administration publique emploie 2% de la population économiquement active.

En milieu rural, environ 72% des personnes actives travaillent dans l'agriculture et 17% dans le commerce. Ce secteur de la production

est caractérisé par l'absence de technologies modernes, d'infrastructure de base et d'assistance technique. Les producteurs agricoles travaillent souvent sur des superficies agricoles inférieures à deux hectares.

Les données sociales sur les femmes et les filles méritent d'être aussi soulignées :

l'espérance de vie de la femme haïtienne est de 54 ans; 67,5 % des femmes souffrent d'analphabétisme; 10% des fillettes âgées de 5 à 9 ans travaillent ; 33% des fillettes âgées de 10 à 14 ans travaillent ; le salaire perçu par les femmes est de 40% inférieur à celui des hommes ; jusqu'à 15% de séropositivité féminine est recensée en Haïti, à cause principalement des viols; seulement 1% de témoignage des victimes de viol alors que les unités médicales dénombrent 7,8% d'attaques sexuelles ; 43% de familles monoparentales ont une femme comme chef de ménage. En milieu urbain, ce taux est plus élevé, soit 64% dans l'aire métropolitaine contre 60% des ménages des villes de province.

La femme haïtienne remplit un rôle essentiel dans la société haïtienne. D'une part, tout le commerce national repose sur ses épaules, puisqu'elle est au centre des activités commerciales des produits au niveau microéconomique. D'autre part, elle se retrouve souvent seule à assumer toutes les responsabilités dans l'éducation des enfants, en l'absence de l'homme dans la plupart des cas. On trouve la femme haïtienne principalement dans le secteur informel de l'économie sociale et solidaire (ESS)¹.

La commercialisation des produits agricoles repose essentiellement sur les démarches des intermédiaires. L'un des intermédiaires incontournables du circuit de commercialisation des produits vivriers est la « *madan Sara* », agente de contact infatigable entre les consommateurs urbains et les producteurs ruraux, et dont l'appellation lui est donnée par analogie à cet oiseau qui picore au gré de son vol. On distingue plusieurs catégories de « *madan Sara* ».

Le salaire perçu par les femmes est de 40% inférieur à celui des hommes, alors qu'elles assument quasiment la charge familiale et parentale sans conjoint

Les *madan Sara* les plus humbles, souvent représentées dans les tableaux, sont celles qui descendent les pentes accidentées des mornes portant sur la tête des paniers de fruits et légumes pesant souvent 25 kg pour la vente au marché. Les *madan Sara* qui peuvent se payer un véhicule font partie d'une deuxième catégorie. Elles achètent aux paysans du coin et revendent au marché de la ville. Enfin, les plus aisées fréquentent les lignes aériennes caribéennes et apportent en Haïti des produits introuvables ou hors de prix (tissus, produits de beauté, etc.). Par les chemins, ces femmes aitières se rendent à la ville ou à quelque marché isolé où l'on ne peut y arriver qu'à pied, comme les colporteurs autrefois appelés « boîtes à dos », à la recherche de prix les plus avantageux, fusse même pour quelques gourdes en

moins. Les *madan Sara* les plus riches sont des voyageuses louant ou possédant de véritables caravanes dans les régions isolées, ou fréquentant les lignes aériennes caribéennes pour ramener des produits introuvables ou hors de prix en Haïti (tissus, produits de beauté, etc....).

Plus touchée que l'homme par le phénomène d'analphabétisme, la femme haïtienne poursuit moins souvent des études. Ce sont les femmes appartenant à l'élite intellectuelle ou économique qui ont obtenu le droit de vote pour la femme haïtienne en 1957. Aujourd'hui prenant conscience de leur rôle, elles se ressaisissent et s'organisent en divers groupements tels que « FANM D'AYITI » (Femmes d'Haïti) ou le mouvement féministe haïtien créé au lendemain du départ de Jean-Claude Duvalier. Leur but est d'inclure la lutte féministe dans le contexte général du retour à la démocratie, c'est-à-dire d'obtenir l'accès aux droits fondamentaux, au travail et à la santé.

Pilier de l'économie haïtienne, la femme, souvent seule à faire vivre une famille entière, exerce toutes sortes de petits métiers. Outre l'agriculture, elles sont brodeuses, couturières, femmes de chambre. L'économie du pays repose sur le courage de ces femmes.

En ville, elles forment le bataillon de secrétaires dans les services publics et les entreprises privées, mais la majorité d'entre elles sont d'origine paysanne. Réduites à la misère, elles viennent de jour en jour grossir le nombre des ouvrières et des sans-emplois et vivent aujourd'hui dans les bidonvilles des principales villes. L'actuel Code du

Travail prévoit une protection insuffisante pour le personnel de maison dont la majorité est essentiellement féminine.

1. Femmes, Sous-emploi et Restavèk

Le Fonds des Nations-Unies pour la population (UNFPA, Haïti) indique que seulement 14% des jeunes âgés de 15 à 24 ans révolus, exercent effectivement un emploi rémunéré ; 16% se retrouvent au chômage, donc sont en quête d'emploi, et 70% sont inactifs. La différenciation est nette selon le sexe et le secteur de résidence : 73,3% des filles sont inactives contre 66,3% des garçons. Le pourcentage d'inactifs s'élève à 76% en milieu urbain contre 64% en milieu rural. Si le degré de participation réelle dans l'activité économique est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (18,7% contre 9,2%), le taux de chômage est, par contre, plus faible chez les jeunes, dans les villes que dans les campagnes (14,7% contre 17,2%). L'emploi informel domine et concerne plus de 80% des actifs. L'emploi est ainsi distribué par secteur d'activités : 40% dans l'agriculture, 25% dans les activités commerciales, 2% dans la fonction publique.

Elles sont plus de 100 000 filles âgées de six à dix-sept ans (UNICEF, 2007) engagées comme domestiques en Haïti. Plusieurs de ces enfants surtout les filles, confiés par leurs parents qui ne peuvent les nourrir, à des familles à peine plus riches, « sont soumis à des sévices sexuels, psychologiques et psychiques, et travaillent dans des conditions très dures ». D'après l'étude de l'UNICEF, 11% des familles

accueillant ces enfants ont pour leur part laissé leurs propres enfants à d'autres. Alors que l'article 32 de la Convention relative aux droits de l'enfant reconnaît à celui-ci « le droit [...] d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social ».

 **Elles sont plus de 100 000 filles âgées de six à dix-sept ans engagées comme domestiques dans des conditions très dures de travail et sujettes à des sévices divers**

2. Un survol de l'économie haïtienne

Le revenu moyen par habitant de 829,6 dollars (BM : 2015) est à peine suffisant pour couvrir les besoins essentiels du citoyen haïtien. Les données sur la pauvreté et les inégalités en Haïti révèlent que la pauvreté (au seuil de 2 dollars américains par jour) concerne 76% de la population, et l'extrême pauvreté, (au seuil de 1,25 dollar américain par jour), en affecte 56%. La pauvreté est plus accentuée en milieu rural soit 72% de la population. Selon l'enquête sur la jeunesse de 2009 (FAFO), 46% des hommes et 39% des femmes ont terminé l'école primaire. Les disparités de revenu en Haïti sont très fortes² : les 10% les plus riches accaparent 50% du revenu national (PDNA, 2010). L'élargissement du fossé entre les élites et le reste de la population conduit à s'interroger sur la cohé-

sion sociale au sein de la société haïtienne. Toutefois la pauvreté en Haïti ne se résume pas seulement au manque d'argent. Elle s'exprime aussi par un manque de ressources, en matière d'éducation, de santé et de relations sociales, ce qui handicape la réussite économique, particulièrement celle des femmes.

Pour bien comprendre ce processus de régression de l'économie haïtienne, il importe de rappeler que le sous-développement est « désarticulation d'une économie nationale, extraversion de ses structures, blocage de son accumulation sous l'effet d'un développement des forces productives initié de l'extérieur. Il signifie l'intégration à un système productif centré sur une autre nation, plus développée (De Bernis, 1987 : 892) ».

L'économie haïtienne est dans une situation de stagnation depuis plusieurs décennies. Elle ne peut conserver sur une longue période un taux de croissance du revenu réel par habitant même modéré, si le pays n'investit pas une proportion substantielle de son produit intérieur brut (PIB). En effet selon la mission OEA/CEPAL/BID (1963), Haïti a opéré avec un coefficient d'investissement d'environ 7% du PIB de 1945 à 1959, ce qui lui a valu un taux d'accroissement de son PIB total de 1,7% en moyenne, générant ainsi une régression de -0,1% de son PIB réel par habitant en moyenne durant cette même période. De plus, en terme réel, son PIB par habitant a diminué, en moyenne, de 1% par an de 1961 à 2000, ce qui représente une contraction globale de 45% durant cette période, signale la Banque Mondiale (2006).

De 2000 à 2006, Haïti a continué dans sa dégringolade avec des taux de croissance négatifs du PIB en terme réel de (-1,2% en moyenne), un taux d'inflation moyen de 20%, ainsi que des déficits élevés du budget et des comptes extérieurs (BM, *ibid.*). Toutefois le taux de croissance du PIB a été de 3,4% en 2007 et de 1,3% en 2008 (BRH, 2009). Ce processus de non croissance s'explique par le fait que l'État haïtien n'a pas investi une partie substantielle de son PIB dans les différents secteurs de l'économie car, de 1981 à 2008, les dépenses d'investissements n'ont été que de 1,8% du PIB en moyenne par année (BRH, 2009). Ce qui est insuffisant même pour compenser le taux moyen de croissance démographique de 2% l'an. Ce qui explique le fait que le PIB de 1980 soit plus élevé de plus de 8% que celui de 2009, induisant une chute du revenu per capita d'au moins 50% entre 1980 et 2009 (MEF, 24 mars 2010). Ces taux d'investissements, qui comprennent à la fois les investissements de remplacement et les nouveaux investissements, sont moins que suffisants pour satisfaire les besoins de remplacement du matériel usé et obsolète en Haïti.

Or, lorsque l'investissement per capita ne couvre même plus la dépréciation du capital per capita existant, l'économie haïtienne se trouve dans une dynamique de déclin, c'est-à-dire qu'elle fait face à une logique régressive. Pour relever la situation, il faut des proportions plus élevées du surplus économique pour financer des capacités nouvelles de production, car quand l'investissement par tête dépasse le montant de la



Rasin, *Machann dlo*, 2008

dépréciation du capital par tête en service, chaque travailleur haïtien dispose d'un équipement plus important, ou plus performant, et peut dès lors produire davantage. L'économie haïtienne s'est installée dans une logique d'économie de transferts, non intégrée à l'économie de la production, tels que : les transferts financiers (aides

au budget, à la balance des paiements...), les transferts de biens (aide alimentaire...), les transferts de services (assistance technique...) et les transferts financiers de la diaspora (devises...). Ces transferts n'ont servi qu'à financer la consommation privée ou publique et non à financer des investissements en infrastructures et capacités produc-

tives, à mobiliser les ressources nationales et davantage de biens et services à partir d'une dynamique interne de croissance et de développement. Ce qui aurait permis au pays de produire un éventail toujours plus large de biens et services à partir d'une dynamique interne de croissance et de développement.

Pour juguler la dynamique de déclin de l'économie, il faut des proportions plus élevées du surplus économique pour financer des capacités nouvelles de production

Haïti doit relever le défi de l'absorption non seulement de l'aide externe mais aussi des transferts en provenance de la diaspora de montants très importants de devises de l'ordre de 1 à 2 milliards de dollars en moyenne par année. Ces transferts de devises élevés par rapport à la petite taille de l'économie posent d'importants problèmes macroéconomiques au pays, car celui-ci est doté d'infrastructures inadéquates, de capital humain limité et n'arrive surtout pas à créer suffisamment d'emplois pour absorber un taux de chômage et de sous-emplois frisant plus de 70% de la population active.

Ces transferts sont dépensés à l'achat de produits importés et à équilibrer le déficit durable et important de la balance des transactions courantes. Aussi, n'ont-ils pratiquement aucun impact sur la masse monétaire ou la demande globale.

Cette logique d'économie de transfert contribue aussi à affecter l'attitude des dirigeants de l'État haïtien dans la mobilisation des différentes composantes de l'espace budgétaire: ressources publiques (recettes fiscales et non fiscales), mais également les financements alternatifs à ces transferts (emprunts internes, création monétaire), induisant ainsi un effet d'éviction des recettes fiscales par l'aide et les transferts.

En 2004, le cyclone Jeanne avait fait 3 000 morts en Haïti. En 2008, les quatre cyclones ont sinistré plus de 165 000 familles. La totalité des dommages et des pertes recensés a été évaluée à 897,39 millions de dollars américains, soit 14,6% du PIB de 2007. De ce montant, 53% correspondent à la valeur des biens physiques détruits et les 47% restants correspondent aux pertes répercutées sur l'économie haïtienne, renforçant davantage l'effondrement des structures de l'État haïtien. Celui-ci, privatisé au service d'intérêts particuliers, était déjà incapable d'assurer un cadre sécuritaire à la population, d'avoir des institutions politiques qui fonctionnent normalement, de gérer efficacement son économie et de fournir des services sociaux de base à sa population.

En janvier 2010, l'État haïtien s'est systématiquement effondré. En effet le 12 janvier 2010, un tremblement de terre d'une magnitude de 7,0 sur l'échelle de Richter a frappé Haïti, dévastant la capitale Port-au-Prince, les départements de l'Ouest et du Sud-est. Plus de 3 millions de personnes sont victimes du séisme, dont 222 650 morts et 310 930 blessés. Parmi les morts on compte

38 000 écoliers et étudiants; 1300 du personnel enseignant. Un total de 2,1 millions de personnes dont 302 000 enfants, ont été déplacées.

L'évaluation des dommages immobiliers effectuée entre mars 2010 et février 2011 indique que 403 176 bâtiments ont été endommagés ou détruits: 217 995 ont été identifiés comme en bon état (catégorie verte) et pouvaient être occupés sans réparation; 104 572 ont subi des dommages mais pouvaient être réparés (catégorie jaune), 80 609 sérieusement endommagés étaient inhabitables (catégorie rouge). À la fin de mars 2011, selon la matrice de suivi des déplacements du Cluster coordination et gestion des camps (CCCM), 680 494 personnes déplacées dont 355 851 femmes et 324 643 hommes, vivaient encore dans 1 061 camps officiels. Ce séisme a causé des dégâts matériels estimés à 120% du PIB, empirant le mal dont souffre l'économie haïtienne qui n'a pas connu d'accroissement réel du revenu per capita depuis plus d'un demi-siècle.

3. Les femmes occupent une place importante dans l'économie du pays

Vu la stagnation de l'économie haïtienne et le manque d'opportunités d'emplois, le secteur informel, de l'économie sociale et solidaire, a pris une extension majeure et demeure le lieu privilégié des femmes. Même générant de faibles revenus, les activités du secteur informel représentent pour beaucoup de femmes, la principale source de revenus pour assurer en partie les charges sociales.

Le *secteur primaire* demeure axé principalement sur la production agricole qui demeure le secteur occupant plus que 50% des populations. Les femmes sont présentes aussi bien dans le processus de production que dans celui de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles.

Le *secteur secondaire* est en pleine régression depuis plusieurs années. L'assemblage ayant une forte régression depuis 1986 se caractérise par des conditions de travail précaires ainsi que des manquements aux droits des travailleurs. La majorité des ouvriers dans ce secteur sont des femmes.

Le *secteur tertiaire*, qui comprend également l'informel, est le seul secteur en voie d'expansion.

4. De l'économie informelle

Au début des années 1980, le secteur informel représentait environ 75% de l'emploi total au pays. Depuis lors, l'économie officielle s'est effondrée et ce chiffre dépasse 85% de l'emploi en 1998 et s'estime à 90% en 2010. Ce sont les petits métiers et autres micro entreprises. Le commerce est relativement développé, qu'il s'agisse du petit commerce de produits alimentaires ou vestimentaires ou d'un commerce plus structuré pour les achats ou ventes de biens à l'étranger. L'informel, se compose de micros unités de production, d'entreprises individuelles, qui n'ont pas ou peu de relations avec l'administration. Toutefois il n'existe aucune volonté délibérée de fonctionner en marge de la réglementation. L'emploi informel est multiforme, et ceux qui y participent peuvent démarrer leur

activité avec un niveau d'équipement quasi-nul, sans aucune qualification spécifique requise. Dans les zones rurales la grande majorité des Unités de Production Informelles (UPI) fonctionnent dans l'agro-alimentaire, ce qui permet de satisfaire les besoins essentiels des ménages, tandis qu'en milieu urbain le commerce et les services sont majoritaires. Ce secteur a un poids très important dans les activités économiques, et constitue l'une des principales sources de revenus des ménages en Haïti.

L'accès relativement facile au secteur informel, induit pour certains de bas salaires, peu sûrs, non protégés et des formes irrégulières d'emploi. Cependant, malgré cette tendance dominée par ceux qui tirent de faibles revenus d'emplois indépendants de survie et de travail salarié intermittent, il existe un large éventail de revenus au sein de ce secteur informel. Parmi les entrepreneurs plus qualifiés possédant et dirigeant des Unités de production informelles, certains ont des revenus salariaux et non salariaux souvent supérieurs au salaire minimum et même plus que les salaires moyens du secteur moderne. D'autres gagnent autant, si ce n'est plus qu'un ouvrier d'usine du secteur secondaire ou un fonctionnaire moyen.

 **On estime que 82% des femmes s'activent dans le petit commerce**

L'emploi informel n'est pas automatiquement synonyme de pauvreté, de faible productivité et d'exclusion des services publics et

de la sécurité sociale (OCDE, Repères, No. 56, jan. 2008). Le secteur informel duquel plus de 90% de la population active tire de quoi vivre, est l'une des principales sources de revenus des ménages. L'agro-industrie du commerce, informelle en très grande majorité, et l'informel non agricole fournissent le plus grand nombre d'emplois au pays. Il faut y voir une gradation d'activités qui va de la simple survie à la réalisation d'activités susceptibles d'inclure le secteur moderne. Dans le secteur informel on peut distinguer :

L'activité génératrice de revenus, située dans une démarche de survie, (l'informel de survie) ; la micro entreprise ; la petite entreprise et l'entreprise moyenne capable de se situer en secteur informel aussi bien que dans l'économie formelle (Richard Walther, AFD, mars 2006).

Ainsi, en Haïti, plus de 90% des travailleurs n'acquièrent aucun droit à la retraite à travers leur emploi et doivent, lorsqu'ils sont âgés, recourir à leur épargne personnelle, à des dispositifs informels ou rarement à l'aide sociale. Ces UPI ont généralement un faible niveau d'organisation. Elles sont présentes dans les activités commerciales qui absorbent presque la moitié du secteur, le reste est composé d'activités manufacturières (22%) et des micros entreprises (31%). Selon la Banque mondiale (2006 : 23), 78% des entreprises en Haïti opèrent dans le secteur informel et 99% sont qualifiées de micro entreprises ou petites entreprises. Le secteur informel emploie 93% de la population active non agricole (2009) et plus de 51% de la population active totale. En outre 50,7%

des actifs de niveau universitaire se retrouvent dans le secteur informel, le reste est réparti dans l'administration publique (25,6%), dans le secteur public (29,8%) et dans des établissements enregistrés (16%), (IHSI, juillet 2010). Ce sont surtout des femmes qui s'activent dans le petit commerce, soit 82%, où elles occupent essentiellement des emplois indépendants (PNUD, 2004).

Le secteur informel emploie plus de 51% de la population active totale, avec 78% des entreprises opérant dans ce secteur

Ces UPI sont actives dans des petites activités commerciales, agro-alimentaires et artisanales de « survie » concentrées dans les branches ayant peu de barrières à l'entrée avec un faible niveau de capital et très peu d'expertise. Une partie importante de leurs activités se fait soit dans les rues (vendeur ambulant), à lieu fixe sur une place publique ou dans un marché public. On estime que ce secteur compte plus de 300 mille entreprises au niveau national, dont 80% sont cependant localisées dans la capitale, la « République de Port-au-Prince », avec un effectif avoisinant 810 mille travailleurs (BRH, 2001: 20). Les activités commerciales représentent 49,2% du secteur informel ; les activités manufacturières 22,4% et les services 28,4%.

Ces UPI auraient chacune un capital physique moyen estimé à 1250 dollars américains. Environ 36% de ces UPI appartiennent à des femmes. Près de 90% ont un proprié-
tair-



Rasin, *Kòd pwason*, 2013

re unique et une moyenne de 3,7 employés dans les services, 3,4 dans le secteur artisanal et 2,9 employés en moyenne dans le commerce. Certaines études (Morrison et al. OCDE, 1994), ont montré que le financement des investissements et du fonds de roulement des micro entreprises provient de 80 à 90% de l'épargne personnelle ou familiale de l'entrepreneur. Avec une grande variété d'activités de production de biens et services non déclarés, l'informel développe un bon dyna-

misme entrepreneurial, représentant près de 80% de l'économie totale où survit plutôt mal environ 75% de la population.

Il est vrai que le secteur informel répond à une demande de biens et services très diversifiés de la population pauvre vivant des villes. Il tient une fonction de régulation en matière d'emploi et au niveau social que l'État haïtien étant incapable d'assumer, ne peut qu'encourager. Ces activités se réalisant à petite échelle sans capital ni accès

au crédit et non plus de versement d'impôt, montrent ainsi l'urgence pour l'État haïtien de fiscaliser un secteur fournissant souvent des revenus supérieurs à ceux des zones rurales, source potentiellement importante de recettes fiscales pour le pays.

Avec un capital physique moyen estimé à 1250 dollars américains par UPI, 36% de ces UPI appartiennent à des femmes

L'économie informelle produisant des biens et des services marchands, non pris en compte dans le calcul du PIB, est le principal fournisseur d'emplois au pays centré sur les différents rôles joués par les micros et petites entreprises et sur leurs capacités à produire de la subsistance, du revenu et de la croissance adaptée au marché local et national. Malgré tout, ces activités de l'économie informelle gonflent la part du secteur tertiaire dans le PIB.

Il nous est relativement difficile de connaître le volume et la valeur des productions de ces activités informelles qui se développent en dehors du contrôle de l'État. Toutefois certaines études estiment les actifs du secteur informel en Haïti entre 13 et 15 milliards de dollars, soit environ 200 à 215% du PIB de 2009 estimé à environ 7 milliards de dollars américains. Suite au séisme de 2010, une mission du BIT en Haïti (Février-Mai 2010), note que les dommages et pertes dans le secteur informel sont estimés à 213 millions de dollars américains dont 81,5 millions de dommages et 131,3

millions en pertes. Les dommages plus importants ont été relevés dans les stocks des commerçants soit 33 millions de dollars américains et les locaux des micros et petites entreprises soit environ 15 millions de dollars. C'est surtout le capital de travail des commerçants et des micro-entrepreneurs qui est le plus touché, soit environ 60 millions de dollars américains et les revenus des travailleurs, à cause de la perte d'environ 200 000 jours de travail et 6 212 emplois ou 50 millions de dollars américains. Les patrons ont aussi perdu un capital de travail estimé à environ 12 millions de dollars américains.

Les politiques générales et les actions de lutte contre la pauvreté dans ce secteur devront reposer sur une compréhension de nombreux facteurs, dont l'objectif final est d'arriver à intégrer progressivement l'économie informelle dans l'économie formelle tout en respectant les normes internationales du travail, d'autant que la croissance de l'économie informelle est elle-même engendrée par la pauvreté de ceux qui n'auraient d'autre alternative qu'une pauvreté encore plus extrême en l'absence de cette source de revenus et de moyens d'existence.

C'est pourquoi l'économie informelle, même dans sa forme actuelle, offre probablement une certaine protection aux pauvres. Ce sont au mieux des stratégies de survie. Et c'est le rapport à l'État qui est à la base de la définition même de l'économie informelle, puisque la forme absente est celle que l'État est censé imposer et les UPI sont inconnues de l'ensemble des services publics dans une

grande majorité des cas. L'État haïtien est incapable d'assumer son rôle en matière d'emploi et de services sociaux, ne peut que laisser se développer non seulement une économie informelle, mais aussi une police et une justice parallèles.

Les femmes ont :

Un fort taux d'occupation. En comparaison avec d'autres pays de la Caraïbe et de l'Amérique Latine, Haïti accuse un fort taux de femmes actives.

Une responsabilité économique inéquitable au sein des foyers. Même dans le cas des femmes en union, elles assument une responsabilité prépondérante dans la prise en charge sociale du foyer.

Mais elles ne jouissent pas d'un pouvoir économique proportionnel à l'importance de leur contribution économique. Malgré leur importante contribution à l'économie nationale, elles ne jouissent pas d'un pouvoir égal de décision dans l'affectation et l'utilisation des ressources économiques.

5. Du secteur de la micro finance

Les femmes ont toujours dominé la clientèle de la micro finance en Haïti (76,82% des emprunteurs et 56,32% du portefeuille brut en 2007, et 74,40% des emprunteurs et 50,06% du portefeuille brut en 2011). La micro finance est un système de crédit qui fonctionne relativement bien, tout au moins pour les différents prêteurs. Ce système de crédit, non officiel, semi-officiel et/ou officiel (micro-prêts), se caractérise par des prêts de faible ampleur et d'autres services financiers et par le type d'aide qu'il développe

en fonction d'une clientèle socio-économique à faible revenu, particulièrement les femmes, dont de très petites entreprises du secteur informel, éprouvant de la difficulté à pénétrer non seulement le marché du crédit officiel mais aussi le marché du travail. Ces études estiment à :

- 6,3 milliards de gourdes la taille du bilan consolidé du secteur des IMF ;
- 4 milliards de gourdes le portefeuille total de crédit ;
- 246 000 le nombre de micro entreprises et/ou petits opérateurs bénéficiaires du microcrédit ;
- 2,6 milliards de gourdes de dépôts pour une moyenne de 799 000 déposants ;
- Plus de 3 milliards de gourdes le volume de dépôts en circulation dans le secteur ;
- Le nombre d'emplois dans le secteur de la micro finance est estimé à 59 367 en 1999/2000 (BRH, 2000). Ce nombre est passé à près de 250 000 emplois directs créés par ces IMF. En 2008, ce qui supplée ainsi aux carences des structures officielles.

Les femmes ne disposent pas du pouvoir économique proportionnel à l'importance de leur contribution économique

De plus, l'étude a révélé qu'au moins 3 600 familles tirent leurs revenus et salaires, de ces IMF. En outre, elle souligne l'impact non négligeable du secteur de la micro finance au niveau du PIB national

estimé à près de 1,8 milliard de gourdes en termes de valeur ajoutée directe créée par les IMF, (Anihm, rapport 2007 et 2008).

Toutefois, ce manque de crédit officiel entraîne des conséquences d'une part, au niveau micro-économique, car il apparaît comme l'une des causes fondamentales de la pauvreté et de l'exclusion sociale des femmes et, d'autre part, au niveau macro-économique, parce qu'il constitue un frein considérable à la mobilisation de l'épargne et au développement du pays. C'est le secteur qui s'est spécialisé dans la fourniture de services financiers aux ménages pauvres et aux petites entreprises n'ayant pas accès aux services financiers du secteur formel. De 1994 à 1997, le nombre d'institutions pour les micro-prêts est passé de 4 petites ONG à plus de 30, desservant 15 000 à 30 000 emprunteurs. À partir de 2002, plus de 60 000 petits emprunteurs sont servis par quelques 80 prêteurs (58 unions de crédit, 18 ONG, des associations et des groupes religieux et quatre banques commerciales). Les banques commerciales détiennent, dans ce créneau, près de 20% des clients et 30% du total des prêts (BM, 2006).

Ce sont surtout en zones rurales où vivent plus des deux-tiers de la population, que ce manque de crédit se fait surtout sentir : seulement 54 000 ménages pauvres ont pu bénéficier des institutions de la micro finance. Les taux d'intérêt pratiqués par ces institutions de micro finance varient de 2% à 5% par mois, calculés sur la balance due (dégressif), tandis que d'autres ont un taux variant de 2% à 3% calculé à partir du montant original

du crédit, (flat) payable chaque mois. Aux intérêts s'ajoutent des frais d'étude de dossier qui oscillent entre 2% à 6%. En pratique, le taux moyen exigé par ces institutions est d'environ 39% par an, soit des taux, soit une variation de 24, 32 à 60% par an. Ces intérêts de type usuraire financent environ 60% des frais de fonctionnement des institutions de micro finance, notamment les salaires des agents. Le prêt moyen par emprunteur est de 470,50 dollars américains (2010) et le crédit est consenti pour des périodes allant de quatre à douze mois.

Sur environ « 80 programmes de micro finance examinés en Haïti, dont des coopératives d'épargne-crédit sont en majorité, environ 10% sont viables ou sont près d'être viables. La plupart comptent moins de 5 000 clients. L'industrie de la micro finance ne concerne aujourd'hui qu'un maximum de 100 000 personnes (Danièle Lustin, 2005) ». En 2009, L'Agence française de développement (AFD) (fév. 2010) estime que le nombre d'emprunteurs (IMF et Caisses populaires) serait actuellement de 240 000, soit un taux déjà significatif, d'environ 15%. La « *Fondasyon Kole Zepòl* » ou Fonkoze, avec ses 45 succursales, intervient surtout dans le secteur informel en milieu rural (95%) et en milieu urbain (5%), sert préférentiellement environ 45 000 femmes emprunteuses du milieu rural, dans ses 2000 bureaux de crédit et de formation. Les produits et services offerts consistent en prêts, épargne (gourdes et dollars), change et transferts. Avec ses plus de 200 000 épargnants et un portefeuille de 201,1 millions de gourdes (USD 5,4 millions), c'est l'une des

plus importantes IMF de l'industrie haïtienne.

Conclusion

Les inégalités entre les hommes et les femmes en Haïti signifient non seulement renoncer à l'importante contribution que les femmes peuvent apporter à l'économie, mais aussi perdre le bénéfice d'années d'investissements dans l'éducation des filles et des jeunes femmes. En exploitant au mieux les talents, on peut s'assurer que les hommes et les femmes aient les mêmes chances d'apporter leur pierre à l'édifice, aussi bien dans la sphère familiale qu'au travail, ce qui concourt au bien-être des uns comme des autres, et plus généralement de la société.

La participation des femmes haïtiennes à l'activité économique est un puissant facteur d'amélioration de la performance économique nationale

Nous devons reconnaître que tout développement de la société haïtienne doit passer par la reconnaissance de l'effort de la femme haïtienne et par l'intégration de celle-ci aux activités les plus variées et les plus nombreuses de la vie nationale. Pour cela il faudra que ceux qui dirigent ce pays changent de mentalité. La privation pour les femmes haïtiennes de libertés élémentaires comme l'accès à l'éducation, à la vie associative ou à la vie politique devient aussi importante que le manque de nourriture.

La participation des femmes haïtiennes à l'activité économique est un puissant facteur d'amélioration de la performance économique du pays, car elle permet la diversification des talents et oriente la demande des ménages vers des services de proximité, culturels, de loisirs à fort contenu en emplois. Le développement économique d'Haïti constitue un aspect essentiel de l'égalité entre les femmes et les hommes, pour la simple raison qu'il va permettre aux femmes de réaliser leur potentiel et de faire valoir leurs droits. C'est aussi une stratégie efficace pour réduire la pauvreté et surtout d'améliorer la santé et le bien-être général de la population. D'autant que La pauvreté, nous dit Henri Bartoli, « est une aliénation, aliénation de l'être humain plongé dans la misère, aliénation des individus et des groupes situés en dessous des niveaux considérés comme normaux dans la société ». Il est temps en Haïti de placer les femmes et les filles au premier plan et de passer du discours politique à l'action. Il s'agit d'accroître les investissements dans les domaines qui auront un effet catalyseur sur la vie des femmes et des filles, et permettront de progresser plus rapidement vers la réalisation des objectifs de développement.

Notes

1 L'économie sociale comprend les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations. Toutes ces organisations ont en commun d'être gouvernées sur un mode qui se veut démocratique et d'avoir pour objectif affirmé de satisfaire l'objet social défini par leurs adhérents, associés ou sociétaires.

2 L'économie solidaire, pour sa part, regroupe des organisations qui se veulent à

« forte utilité sociale », en fournissant un emploi en priorité à des personnes en difficulté ou en les aidant à créer une activité, en développant des activités soutenables sur le plan écologique, ou encore en pratiquant des formes d'échange respectant des normes sociales et environnementales élevées, comme le fait le commerce équitable.

Bibliographie

- BOUTHOU, Gaston. *Les mentalités. Que sais-je*, P.U.F., Paris, 1961.
- DIEDERICH, Bernard et BURT, Al. *Papa Doc et les tontons macoutes. La vérité sur Haïti*. Éditions Albin Michel, Paris, 1971.
- DOURA, Fred. *Mythes, paradoxes et réalités de la pigmentocratie au cours de l'histoire d'Haïti*. Les éditions Dami, Québec, 2017
- DOURA, Fred. *Économie d'Haïti, dépendance, crises et développement*, Volume 1. Les éditions Dami, Québec, 2001
- DOURA, Fred. *Économie d'Haïti, dépendance, crises et développement*, Volume 2, deuxième édition, revue et augmentée. Les éditions Dami, Québec, 2012
- DOURA, Fred. *Économie d'Haïti, dépendance, crises et développement*, Volume 3. Les éditions Dami, Québec, 2003.
- DOURA, Fred. *Haïti-Plateau central, Société : économie et paysannerie*, Cidihca, Montréal, Québec, 1995.
- FAFO-IHE. L'institut norvégien de recherche la FAFO, en partenariat avec l'Institut haïtien de l'Enfance (IHE)
- Fédération des femmes du Québec. Trousse de formation, l'autonomie économique des femmes.
- GALLON, Gustavo. *Rapport sur la situation des droits de l'homme en Haïti*. ONU, 2014.
- CLAUDE NARCISSE, Jasmine. *Mémoire de femmes*, UNICEF, Haïti, 1997.
- KOUZNETSOVA Larissa. *Femmes d'hier et d'aujourd'hui*. Éditions du progrès, Moscou 1984.
- LEWIS (W. Arthur). *La théorie de la croissance économique*. Édition Payot, 1967.
- Mathieu Lilian. *Sociologie de la prostitution*, La découverte, 2015.
- OCDE. Aide à l'Appui de l'Égalité Hommes-Femmes et de l'Autonomisation des Femmes (2012).
- OCDE. Inégalités hommes-femmes, Il est temps d'agir, 2012. Oxfam, Québec. Autonomisation économique des femmes.
- PRESSOIR, Pierre. *Témoignages : L'espérance déçue, 1940-1976*. Éditions Henri Deschamps, Port-au-Prince, Haïti, 1987.

